

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

**COMMUNIQUE A L'ISSUE DU CONSEIL DE CABINET
DU JEUDI 25 JUIN 2020**

Yaoundé, le 25 juin 2020

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, **Son Excellence Joseph DION NGUTE**, a présidé ce jeudi 25 juin 2020 dès 10 heures à l'auditorium de ses Services, un Conseil de Cabinet auquel ont pris part les Ministres d'Etat, les Ministres et les Ministres Délégués.

Trois thèmes figuraient à l'ordre du jour de ce Conseil :

- *la situation du commerce extérieur du Cameroun ;*
- *le bilan des actions visant à accroître la production locale de riz et de maïs ;*
- *l'évolution de la pandémie du COVID-19 au Cameroun et la prise en charge médicale des patients.*

Intervenant sur le premier thème, après le mot liminaire du Chef du Gouvernement, le Ministre du Commerce a d'abord présenté la situation des échanges commerciaux dans le contexte de la pandémie du COVID-19, avant de formuler quelques perspectives. Il a fait savoir que les mesures de confinement prises par les Etats dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 ont entraîné un ralentissement à l'échelle mondiale des activités de production, de transformation et de négoce, ainsi qu'une contraction de la demande des biens et services. L'indice global des cours des principaux produits de base a ainsi régressé de 42% entre janvier et avril 2020, s'agissant notamment des matières premières telles que le cuivre, le pétrole, le gaz naturel, le coton et le bois. En ce qui concerne le Cameroun, le volume global des échanges commerciaux a reculé de 16% au cours du premier semestre 2020. Les exportations et les importations ont respectivement baissé de 14% et de 16%.

En guise de perspectives, le Ministre du Commerce a souligné que la pandémie du coronavirus offre au Cameroun l'opportunité de revoir sa stratégie commerciale en développant les échanges régionaux et sous-régionaux au regard de ses potentialités, tout en réduisant le volume des importations des produits alimentaires et manufacturés à l'effet de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur. A cet égard, il a préconisé un train de mesures structurelles telles que l'implémentation accélérée du Plan Directeur d'Industrialisation afin d'accroître le niveau de transformation locale des matières premières, la relance des grandes filières d'exportation ainsi que le développement de la pisciculture et de l'aquaculture. Il a également recommandé l'accompagnement des entreprises camerounaises dans l'arrimage de leurs produits aux marchés d'exportation, l'aménagement à l'étranger des points de commercialisation des produits « *made in Cameroon* », le développement du mentorat et du réseautage des entreprises nationales à l'export.

Intervenant en deuxième lieu, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural a dressé le bilan des actions visant à accroître la production locale de riz et de maïs, dans l'optique de réduire significativement les importations de ces denrées de grande consommation. Il a fait savoir, s'agissant du riz, que la demande domestique est évaluée en 2020 à 576.949 tonnes, pour une production moyenne nationale estimée à 140.710 tonnes. Les actions mises en œuvre pour accroître les volumes de production dans la filière rizicole portent sur l'appui technique et financier aux coopératives et agro-industries pour la production des semences de qualité, la vulgarisation des techniques modernes de production du riz, ainsi que l'amélioration des techniques de récolte et de post-récolte à travers différents projets.

En outre, un programme d'aménagement de 35.700 hectares supplémentaires de périmètres hydro-agricoles est en cours d'exécution, ce qui permettra de mettre sur le marché au moins 350.000 tonnes de riz blanchi à l'horizon 2023.

Pour ce qui est du maïs, la demande nationale qui couvre entre autres les besoins de l'alimentation humaine, les industries brassicoles et les filières animales et aquacoles, est estimée à 2.858.220 tonnes, contre une production nationale estimée à 2.298.044 tonnes en 2019. Pour accroître les performances des filières riz et maïs, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural a précisé que l'accent sera notamment mis sur l'acquisition des engins de labour et d'une nouvelle chaîne de décorticage, la mise en valeur des périmètres destinés à la culture du riz pluvial, le soutien à l'accès aux intrants agricoles et la réhabilitation des fermes semencières.

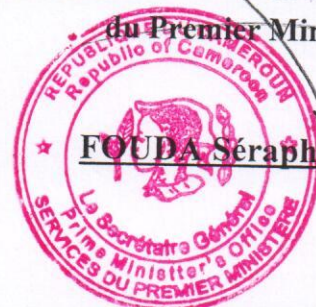
Le Conseil a enfin suivi le rapport du Ministre de la Santé Publique sur l'évolution de la pandémie du COVID-19 au Cameroun et la prise en charge médicale des patients. Il a précisé qu'à la faveur de la campagne massive de dépistage en cours, 12 592 personnes ont été testées positives au COVID-19 à la date du 24 juin 2020, parmi lesquelles l'on dénombre 10 100 personnes guéries et 313 décès. Le taux de létalité est de 2,4% contre un taux de guérison de 80,2%. La stratégie de riposte à l'œuvre s'articule autour de trois piliers à savoir, « Traquer, Tester et Traiter » les malades. Pour ce qui est de la prise en charge des patients, la démarche adoptée privilégie le suivi de tous les cas, indépendamment de leur profil clinique. En outre, la mise en service des centres spécialisés de traitement du COVID-19 à Yaoundé et Douala a permis d'augmenter significativement les capacités d'accueil des malades, qui sont appelées à se renforcer à la faveur de l'implication des hôpitaux de district dans la stratégie de riposte contre le coronavirus.

A l'issue des échanges qui ont suivi ces communications, le Premier Ministre a instruit le Ministre du Commerce de s'atteler à la promotion des produits à fort potentiel d'exportation vers les marchés internationaux, avec une emphase sur les comptoirs régional et continental. Il a demandé au Ministre de l'Agriculture de s'employer à l'optimisation des capacités de production des agro-industries et des petits producteurs de riz pluvial et de procéder, en liaison avec le Ministre de l'Economie, à la budgétisation pluriannuelle des ressources financières requises pour le soutien de la production du maïs et du riz. Au Ministre de la Santé Publique, le Chef du Gouvernement a demandé d'intensifier la recherche active des cas de COVID-19 et de poursuivre le relèvement du plateau technique des Districts de santé, afin de leur permettre de s'investir pleinement dans la lutte contre le coronavirus.

Le Conseil s'est achevé à 13 h 15 mn.-

Yaoundé, le 25 JUIN 2020

Le Secrétaire Général des Services
du Premier Ministre,



FOUDA Séraphin Magloire